#### PROCES VERBAL Conseil d'Ecole N°1

### EMPU George Sand, 12 Novembre 2019

Début de la séance 17h40

#### Présents:

Corps enseignant EMPU G.Sand: Mmes PELI (PS, Direction), Salles (MS), Mirc (MS), Coulibaly (GS), Cabanes (GS), Le Moing (PS), Bianco (décharge PS).

Représentante de la municipalité : Mme Clouscard-Martinato

Association des Parents Indépendants (API) : Mmes Baumgarth, Vazzoler, Jousseins, Cabrit, Joffre, Gayraud

ALAE Maternel George Sand: Mme Muselet

Maison citoyenne de la Naspe : M Martin

Secrétaire de séance : Mme JOUSSEINS

### 1) Effectif de l'école au 12/11/19 - composition de la structure

Au 12 Novembre l'effectif est de 160 élèves, depuis la rentrée, 1 départ en MS, 1 arrivée en GS. Un nouveau départ est prévu à la fin Novembre portant les effectifs à 159 élèves.

La moyenne de l'école est de 26.5 élèves par classe. La répartition par classe est la suivante :

PS: 27 et 28 élèves par classe.

MS: 26 élèves par classe.

GS: 26 élèves par classe.

Concernant la fermeture de la classe à la fin de la première semaine de classe : Il y a une baisse significative des effectifs sur l'ensemble de Colomiers. Madame Clouscard-Martinato reconnait que si l'estimation des effectifs sur Colomiers a été bonne (un delta de 1 élève entre les estimations et le réalisé), la prévision pour l'EMPU George Sand n'a pas été atteinte.

La décision de fermeture de classe fait suite aux CTSD et CDEN des 4 et 6 /09. Mme Peli relate les évènements autour de la fermeture de la classe bleu nuit et la réaffectation des élèves. Ce sont surtout les élèves de PS qui ont été affectés en majorité : changement d'enseignante pour une classe entière quasiment et répercussions en cascade pour les autres niveaux. Néanmoins, tout s'est bien passé, et une deuxième rentrée a été effectuée le 9 septembre.

#### Question des parents d'élèves API:

Q1 :La fermeture de la classe : les parents sont satisfaits de la réactivité et de la bienveillance de l'équipe enseignante suite à la suppression de classe 3 jours après la rentrée. Mais les parents souhaiteraient savoir comment sont effectués les prévisionnels ? Cette fermeture aurait-elle pu être anticipée et effectuée avant la rentrée ? Quelles sources de données sont mobilisées pour évaluer les effectifs ? Quelles sont les futures prévisions ? Par rapport à la réforme de 24 élèves en grande section va-t-il y avoir une ouverture l'année prochaine ?

Mme Clouscard Martinato: Les effectifs sont travaillés à la fois par la municipalité et par le rectorat. Au global les effectifs estimés par la municipalité pour l'ensemble des maternelles de la ville sont exacts à une unité près. L'enjeu pour la collectivité est de ne pas fermer de classe. Normalement, 3 CDEN sont organisés par an, celui de juillet 2019 n'a pas eu lieu.

Cette annulation est à vérifier. La position du précédent CDEN était de ne pas réaliser de fermeture en septembre.

Les nouveaux arrivés sur l'école G Sand durant l'été n'ont pas été assez nombreux pour remonter les effectifs, des radiations non prévues ont été faites fin août, la fermeture a dû être prononcée par le CDEN le 6 Septembre, suite au comptage des élèves le jour de la rentrée en présence de Mme L'Inspectrice.

Mme Clouscard Martinato: Les sources de données utilisées par la mairie pour estimer les effectifs à la rentrée mobilisent la montée pédagogique, recensement, naissances, les infos des crèches, du dossier unique famille de la mairie. Un travail de projection statistique est effectué pour moyenner les naissances et les entrées en maternelle en utilisant les données antérieures. Le travail de prévision pour la rentrée 2020 est actuellement en cours.

La circulaire pour des classes de 24 élèves en GS est parue, elle devrait être mise en œuvre à la rentrée de septembre 2020, néanmoins les autres seuils n'ont pas été modifiés et ont toujours cours, à savoir un seuil de 32 élèves conditionne toujours l'ouverture d'une classe.

L'équipe pédagogique fera le nécessaire pour se rapprocher au maximum du seuil prévu par la circulaire au regard des effectifs de l'école.

La structure de l'école suite à la fermeture de classe se compose ainsi : 6 classes : 2 PS, 2 MS et 2 GS. Malgré la fermeture d'une classe, la municipalité a fait le choix de laisser les 6 ATSEM. Les parents élus et les enseignantes saluent cette décision qui facilite le travail des enseignants et favorise l'épanouissement et la sécurité des enfants. Les parents élus demandent à pérenniser ce dispositif de 1 ATSEM par classe. Mme Clouscard-Martinato ne peut pas se positionner sur ce point compte tenu des prochaines échéances électorales municipales.

A ce jour l'EMPU George SAND compte 3 ATSEM titulaires (2 ETP et 0.5 ETP), les 2 titulaires ETP changeront à la prochaine rentrée après 6 ans passés dans l'école. 4 ATSEM remplaçantes complètent l'équipe. Avec le passage à 6 classes, l'EMPU George Sand change de catégorie et peut désormais compter sur un remplacement d'une ATSEM absente au bout de 5 jours et non plus de 10 jours comme précédemment.

3 AVS interviennent sur l'école, une 4ème est encore en attente de recrutement, sa date d'arrivée n'est pas connue pour l'instant.

Une psychologue scolaire a été affectée à l'EMPU George Sand. Mme Mianes Lara vient de prendre ses fonctions. Elle partage ses activités entre plusieurs écoles, son emploi du temps est en cours d'élaboration suite à son analyse des besoins de chaque école où elle devra exercer.

## 2) Résultats des élections - règles du conseil d'école

1 seule liste de parents d'élèves s'est présentée au scrutin (API, Association des Parents Indépendants).

Taux de participation 67.92%,

Les 6 sièges de titulaires ont été pourvus.

Mme PELI rappelle le rôle, les droits et les devoirs des parents d'élèves élus.

# Proposition de changement de modalité du vote pour l'élection des Parents d'Elèves

Le Conseil d'école propose de n'ouvrir que le vote par correspondance

Contre: 0

Abstention: 0

Pour : unanimité

Le vote par correspondance pour l'élection des représentants des Parents d'Elèves est adopté à l'unanimité et entrera en vigueur à partir de la rentrée 2020

## 3 - 4) Conseil PEDT et présentation de la Maison Citoyenne de la NASPE

Le conseil PEDT est une instance regroupant des acteurs éducatifs d'un territoire défini. Il a pour fonction de relever les problématiques, les besoins du secteur et de proposer des projets pour y répondre.

Constitution du Conseil PEDT : Ecoles Maternelles et Elémentaires Alain Savary et George Sand, les ALAE et la Maison citoyenne de la NASPE. Ce conseil se rencontre 4 fois par an.

### Prise de parole de M Martin, représentant de la maison citoyenne de la Naspe

M Martin rappelle que 7 maisons Citoyennes sont présentes sur la commune de Colomiers, l'EMPU George Sand relève de celle de la Naspe qui travaille sur 4 quartiers : Naspe, Sélery, Garroussal, Perget-Monturon.

<u>Fonctionnement des maisons citoyennes :</u> Ce sont des centres sociaux, des lieux de proximité, ouverts, pour échanger. Lieux de rencontres et d'initiatives, de participation des habitants dans la vie locale et de quartier. Les maisons citoyennes bénéficient d'un agrément CAF. Réécriture du projet des maisons citoyennes en 2019, pour une mise en œuvre sur 4 ans (2020-2023).

Leur agrément CAF les oriente vers des missions d'accueil, d'animation globale locale : sorties, soirées, ateliers, activités, fêtes citoyennes. Leurs deux dispositifs clés sont : ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) le mercredi et samedi parfois et vacances scolaires ; maxi 36 enfants à partir de 6 ans. Le CLAS (contrat local accompagnement scolarité) : apport aux élèves de méthodes, d'organisation, ouverture, accompagnement aux devoirs, avec la participation d'enseignants.

L'aspect famille est important : Projet famille : intra familial, inter familial et inter générationnel.

La participation des habitants est essentielle: comité usagers, comité parents.

Vocation à créer un partenariat avec école, PEDT, comité de quartiers, services de la ville.

Vocation d'ouverture à tous, CLAS gratuit et pour l'ALSH : 1 enfant 6 €/an, 2 enfants 8€/an, 9€ pour 3 et plus par an pour accéder à l'ensemble des activités.

Offre qui s'adapte aux besoins des enfants, la maison citoyenne est à la fois alternative et complémentaire au centre de loisirs du Cabirol, avec en plus un soutien à la parentalité.

Exemple: Mercredi après-midi: cuisine parents-enfants

CLAS : le soir lundi, mardi, mercredi, jeudi pour l'élémentaire et mardi jeudi pour le collège, c'est entièrement gratuit, mais il faut l'engagement de l'enfant, de sa famille, c'est contractuel.

Toutes les informations sur les maisons citoyennes et leurs offres sont disponibles sur le site de la ville de Colomiers.

Les enseignants, les parents et la Maison Citoyenne de la Naspe partagent le constat d'un besoin d'améliorer la communication autour des activités disponibles dans le cadre de la maison citoyenne auprès des parents et des élèves de l'EMPU George Sand. Il faut travailler à un relai Parents/Parents élus/municipalité/école pour diriger les parents et les élèves vers les services adaptés.

<u>Proposition API</u>: Mise à disposition de la plaquette de la Maison Citoyenne de la Naspe sur la page API Maternelle George Sand avec un article de présentation.

Le PEDT propose de rassembler les ressources éducatives : Ecole, ALAE, maison des solidarités, maisons citoyennes, prendre l'enfant dans sa globalité et faire mieux connaître les ressources. Ces conseils PEDT permettent de faire le point avec tous les intervenants éducatifs sur les besoins locaux.

Une plaquette de présentation de la maison citoyenne a été demandée à M. MARTIN pour une mise à disposition pour les parents sur l'école.

#### 5) ALAE - présentation des projets

### Prise de parole de Mme Muselet, directrice de l'ALAE Maternel George Sand

Les différents clubs et ateliers proposés par l'ALAE reposent sur une complémentarité avec les enseignants et le PEDT, ils sont donc menés de façon conjointe et/ou en complément.

Les places sont limitées à 8 places par atelier/club, l'équipe essaie de faire en sorte que tous les enfants qui le demandent puissent avoir accès à des ateliers ou activités sur au moins une période.

<u>Pour la période en cours</u>: Course, cirque, lire et faire lire, cuisine, pavillon blanc, danse Hip Hop avec une représentation pour la fête de noël, pétanque.

Proposition d'un travail autour des animaux avec les enseignants, apprentissage des mammifères (Science de la vie à l'école - soin, rapport affectif à l'ALAE)

<u>Mise en place d'un partenariat autour de la « récup »</u> : recyclage du papier avec les enseignants : montrer la chaine de recyclage : tri, récupération, ramassage, peut être associée avec le recyclage des bouchons. Des bacs de tri seront installés dans les classes prochainement.

Un composteur a été acheté. Demande de l'API de la mise en place d'une médiation avec les services de Toulouse Métropole pour l'apprentissage de l'utilisation. Madame Clouscard-Martinato fera remonter cette demande.

Projet de la mise en place d'un jardin et d'une grainothèque en collaboration avec Mme Le Moing (PS).

L'ALAE attend la réponse du PEDT sur d'autres activités qui ont été demandées, la décision aura lieu d'ici fin Novembre. Mme Muselet en informera les parents.

Mme Clouscard-Martinato rappelle que le projet éducatif de l'ALAE a été récemment revu et qu'il est disponible auprès de Mme Muselet.

En complément du PEDT, des activités sont organisées avec le soutien logistique de la ville : le futur jardin par exemple, la décoration des ronds-points (ALAE Maternel George Sand a créé un décor pour le rond-point Léonard de Vinci qui sera mis en place courant novembre par les services municipaux Espaces Verts).

### 6) Projets d'école

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires), proposées en MS et GS, par petits groupes d'élèves, mardi et jeudi, de 11h30 à 12h00, sur proposition des enseignantes et avec autorisation des parents

Mme Coulibaly (GS): espace et numération, langage

Mme Cabanes (GS) : langage, raisonnement et réflexion mathématique, fréquence en fonction des besoins des enfants. Objectif de mise en confiance, en petit groupe c'est plus facile.

Mme Mirc (MS): Evaluation langage, besoins ciblés : oser communiquer, enrichir la structure syntaxique, le lexique, jouer avec les mots avec les histoires de marionnettes

Mme Salles (MS): langage, pour tous les enfants: phonologie et articulation, en groupes hétérogènes pour la stimulation; les maths pour les plus fragiles.

Mme LE MOING (PS), intervient en soutien sur les groupes de MS et GS par roulement sur une période

Cinéma Une séance par trimestre pour toutes les classes de l'école.

**Dojo et jeux d'opposition :** pour les MS et GS jusqu'à Noël, le lundi (MS) et le mercredi (GS), le nombre d'élèves par classe permet à deux classes de partager le dojo et le bus.

Tennis pour les GS, tous les mardis après Noël jusqu'aux vacances d'hiver, avec un intervenant extérieur, sur le city stade.

Parcours Artistique et culturel avec le Pavillon Blanc, chaque enseignant pose 3 vœux. Un seul est retenu.

Mme PELI (PS) : atelier « en avant la zique de la nature » : composition sonore, 27 mai 2020

Mme MIRC (MS) : jeudi 14 novembre : visite expo « de la terre jusqu'au ciel », sur la base de l'album « une marelle à doigts », participation à un atelier post exposition avec l'artiste. L'enseignante regrette un manque de disponibilité des parents pour accompagner.

<u>En attente</u>: renouvellement de l'inscription « danse à l'école », participation de la compagnie Filao en résidence à Colomiers, rencontres départementales de danse, proposition d'un spectacle en fin d'année au Hall Comminges ouvert aux parents des élèves participants.

Mme Salles (MS): spectacle vivant: « la feuille blanche » 15 mai 2020

Mmes Coulibaly et Cabanes (GS): spectacle Vivant « Gouttes de son » au petit théâtre, les enseignantes mettent en avant la très bonne qualité du spectacle à la fois loufoque et poétique. Spectacle de très haute qualité pour tous publics, pour tous les âges. Les enfants ont vraiment adoré et adhéré, pas un seul rappel à l'ordre pour faire le calme durant le spectacle.

Mme Le Moing (MS) : parcours transversal : « jardiner la ville autrement » avec 2 sorties au Pavillon Blanc : expo et littérature, 1 sortie cinéma court métrage sur le thème des carottes, visite des serres municipales. En complément, mise en place d'un partenariat avec l'ALAE autour du potager et d'un projet développement durable : tri, valorisation des déchets, compost, élevage de lombrics.

## Avant chaque période de vacances, l'école organise des évènements :

Organisation de la semaine du goût en octobre sur le thème de la pomme. Les élèves ont cuisiné des compotes, des jus, des gâteaux, des pâtes de fruits qui ont été dégustés lors d'un goûter partage rassemblant les élèves. Les enseignantes avaient sollicité directement quelques parents pour aider à la mise en place du goûter.

<u>Pour Noël</u>: Chorale de Noël devant les parents le 19 décembre 2019 à 16h30, suivi d'un goûter partage. Le chocolat chaud sera offert par la mairie, que nous remercions, suite à la demande de l'école. Le stand sera tenu par une personne de l'ALAE et une enseignante.

Les parents seront sollicités pour la confection de gâteaux pour le goûter. La présence des représentants des parents d'élèves élus est requise pour la mise en place, la distribution du goûter, des chocolats et le rangement de la cantine en fin d'après-midi. Suite à la chorale, l'ALAE proposera un spectacle de danse hip hop, les jeunes danseurs de l'ALAE maternel seront en partie formés par des élèves de l'élémentaire. Des ateliers parents-enfants seront proposés par l'ALAE dans le cadre de la fête de Noël.

La coopérative scolaire offrira un spectacle de Noël aux élèves le 20 décembre, intitulé « Les deux roses et le méchant Gnome » présenté par la compagnie Muzik'All.

19 h 00 M.Martin et Mme Muselet quittent la séance

### 7) Lecture et vote du règlement intérieur

#### Modifications apportées au règlement intérieur

Suppression de la mention de la régulation physiologique pour inscrire l'enfant à l'école.

Ajout de l'obligation d'instruction dès l'âge de 3 ans.

Ajout de la mention des sonneries pour les accès et les sorties des parents au moment de l'entrée du matin.

Adoption du nouveau règlement d'école à l'unanimité.

Les modifications seront distribuées dans le cahier de liaison pour signature des parents.

#### 8) Coopérative scolaire

Etat de la coopérative scolaire à la rentrée 2019 : 4498.08 €

Participations des familles : +1485.90€

Vente de Gâteaux organisée par l'API: +506.27€

Dépenses OCCE, assurances : -389.40€

Achats des Poches plastiques pour le transport des travaux des élèves : -59.98€

Utilisation des fonds de la coopérative pour les activités culturelles : subvention à hauteur de 3€

De ce fait : reste à charge pour le spectacle des GS : 3 € sur 6€ (prise en charge de 162€, soit 50% de la valeur du spectacle), pour les spectacles des MS et la séance de cinéma PS (Carottes) : 0€ sur 3€, l'atelier pour les PS de Mme PELI étant gratuit, il n'a pas bénéficié de cette allocation de 3€.

La coopérative scolaire prendra en charge 50% du coût des sorties cinéma, le reste à charge pour les familles sera de 1.5€.

L'équipe enseignante recherche l'accessibilité financière à la sortie scolaire pour toutes les familles.

Mme CLOUSCARD-MARTINATO ajoute que les bus intra Colomiers sont gratuits pour les élèves et mis à disposition des écoles.

Une aide financière à l'école est apportée par la mairie en fonction du projet présenté pour la sortie de fin d'année.

Acompte pour les sorties scolaires : -121 €, les destinations seront communiquées aux représentants des Parents d'Elèves lors du deuxième conseil d'école.

A ce jour, le compte de la coopérative scolaire est crédité de 5757.87€

Les nouvelles sources financières viendront de la vente des photos individuelles, le photographe viendra le 19 novembre, 30% des bénéfices seront reversés à la coopérative scolaire. Les commandes passeront par internet, Mme PELI rappelle qu'il n'y a pas d'obligation d'achat.

Les parents demandent s'il est envisageable d'organiser des photos pour les fratries élémentaires en organisant les prises de vue en dehors du temps scolaire, dans la salle de réunion du groupe scolaire en accord avec le photographe. Le planning serait géré par les parents et le photographe. Mme PELI répond que ce ne sera pas possible, l'école n'a pas vocation à organiser cette pratique qui peut être réalisée à titre privé.

### 9) Sécurité - Travaux

4 octobre 2019 : exercice incendie : 2 minutes 50 secondes pour l'évacuation des locaux, très bonnes performances.

10 octobre 2019 : Exercice PPMS attentat, confinement : l'exercice s'est bien passé, les élèves répondent bien aux consignes, repèrent le signal sonore avec la corne de brume, et réagissent rapidement et de façon adéquate à la « phrase de déclenchement » exprimée par chaque enseignante.

Question des parents d'élèves :

**Q2. Sécurité aux abords de l'école et dans l'école**: des parents ont constaté des infractions au code de la route, notamment un scooter sur l'allée piétonne et une voiture en octobre roulant sur la piste cyclable et stationnant devant l'école. Madame Le Moing a vu un véhicule faire la même chose en novembre. Dans le cadre du plan Vigipirate seraitil possible d'avoir un renfort de la police ou de la tranquillité publique ? Peut-être faudrait-il rajouter des poteaux et des panneaux ?

Mme Clouscard – Martinato va transmettre l'information pour voir comment limiter l'accès des véhicules à moteur tout en maintenant un accès correct pour les piétons, les vélos, les personnes à mobilité réduite et les poussettes. Elle nous enjoint à signaler immédiatement la situation à la mairie si elle se reproduit.

Mme PELI fera également une demande de travaux.

Q3. Dépose minute et stationnement gênant : les parents sont satisfaits de voir que la première place du déposeminute a été attribuée aux deux roues plutôt qu'aux voitures. Serait-il possible d'en faire de même pour la dernière place ? Les parents ont remarqué que beaucoup de personnes se garent sur les trottoirs aux abords de l'école. De plus certaines personnes prennent le parking en sens inverse. Est-il possible de matérialiser le sens unique de circulation sur le parking ?

Mme Clouscard-Martinato nous informe que de nombreuses contraventions ont été dressées pour les infractions de circulation. Elle demande à Toulouse Métropole la mise en place d'une signalisation du sens de circulation, mais elle rappelle également que la présence des panneaux Dépose minute et Interdiction de faire demi-tour n'empêche pas les infractions.

Les parents d'élèves relèvent néanmoins que la présence de panneaux permettra la verbalisation des contrevenants.

Madame Clouscard-Martinato attire notre attention sur la mise en place par les parents d'élèves à Lucie Aubrac d'un travail sur les comportements et les façons de venir à l'école.

Proposition des parents d'élèves afin de placer des ralentisseurs pour faire ralentir les voitures avant les passages piétons. En effet, le soir, après le départ de la personne qui fait traverser, de nombreux sportifs viennent s'entraîner dans les stades à côté de l'école et passent à vitesse élevée alors même que des enfants et des familles traversent la route après leur sortie de l'ALAE.

Madame Clouscard-Martinato nous informe que Toulouse Métropole va faire une étude de vitesse et de fréquentation pour envisager de mettre des ralentisseurs sur l'allée de la Colombe.

### 10) Informations et questions diverses

A la question des parents sur l'organisation des **récréations**: au vu de la taille de l'école nous avons conscience qu'il y a besoin de 2 services de récréation. Serait-il possible de faire tourner les classes afin que les moyens se retrouvent ensemble à la récréation ?

Depuis la rentrée de novembre, un roulement a été mis en place pour que toutes les classes puissent se rencontrer.

Demande des parents concernant la réalisation d'objets personnalisés.

Réponses positives des enseignantes, les effectifs actuels le permettent, des tabliers adultes et enfants décorés seront proposés au printemps 2020.

Question des parents d'élèves :

**Q4. Service minimum:** nous voudrions savoir si la mairie prévoit un service minimum en cas de prochaine grève et de fermeture de l'école ?

Madame Clouscard-Martinato explique que la municipalité ne mettra pas en place de service minimum pour les grèves : trop de difficulté pour la mise en œuvre, problème de qualité de l'accueil, souvent il s'agit de mouvements qui touchent aussi les agents municipaux en charge de l'accueil des enfants.

Les parents d'élèves demandent la possibilité d'avoir des justificatifs officiels afin de pouvoir justifier de leur absence auprès de leurs employeurs.

La Municipalité et la directrice relaieront la demande auprès de l'inspection sur la possibilité de fournir des justificatifs pour les parents devant poser une journée pour garder les enfants. Mme Clouscard-Martinato se renseigne auprès du service juridique de la mairie pour savoir si les employeurs ont le droit d'exiger un tel justificatif.

Le prochain conseil d'école est fixé au 16 mars 2020 à 17h30.

La séance est levée à 19h45.

Secrétaire de séance : Mme JOUSSEINS

Présidente du conseil : Mme PELI, Directrice